

LA LETTRE DU C.E.F.A.A.

Chronique du CFA de Villepinte

FEVRIER 2001



Le mot du Directeur Général :

L'année 2001 est une année fondamentale pour notre établissement. En effet, notre convention qui arrive à échéance le 31/12/2001, doit être renouvelée. Cette convention définit "notre action" pour les cinq prochaines années et le taux de prise en charge par le Conseil Régional qui nous permettra d'évaluer nos ressources à venir. D'autre part, nous nous engageons dans un nouveau "contrat qualité" que nous devons mettre en oeuvre pour trois ans. Enfin, la convention comme le contrat qualité reposeront sur le "projet d'établissement" qui développe la nouvelle orientation que nous souhaiterions faire prendre au CEFAA en matière de formation. Je remercie par avance tous les collaborateurs qui s'investiront dans l'élaboration de ces projets indispensables au CEFAA.

Un nouvel espace détente

Un esprit sain dans un corps sain. Telle peut être la philosophie du CEFAA à l'adresse de ses apprentis et de ses collaborateurs.

En effet depuis le début de l'année, le centre dispose d'un équipement sportif de tout premier ordre dont peuvent profiter les apprentis- demi-pensionnaires et internes- les jeunes du centre de Préformation de Villepinte ainsi que le personnel du CEFAA.

Remise en forme, fitness, musculation, roller, VTT constituent désormais l'éventail des activités proposées. Le régulateur de toutes ces activités est David JUSTON, notre employé jeune recruté il y a maintenant un peu plus d'un an. David est par ailleurs l'organisateur du **1er tournoi interne de tennis de table** qui verra la consécration d'un apprenti, champion 2000-2001, au mois de juin prochain.



David Juston,
animateur dynamique
de la salle de sport.



La Commission Européenne en visite au CEFAA

Le 14 février, Le président Biron a eu le plaisir d'accueillir Marta Ferreira, membre de la Commission Européenne, en charge de la mise en oeuvre du programme Leonardo da Vinci (Programme destiné à favoriser les échanges des apprentis au sein de la Communauté Européenne). Cette visite fût également l'occasion de présenter, lors d'un déjeuner de travail, l'initiative de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bobigny, l'Ecole de la Deuxième Chance, ainsi que les expériences menées par les partenaires en terme d'échange européen. Participaient également à ce déjeuner, organisé par le GIP de Roissy (Groupement d'Intérêt Professionnel), Madame Riou vice-Présidente du Conseil Régional Ile de France, Monsieur Granier Directeur adjoint chargé de la formation professionnelle, Madame Morel Proviseur du lycée de Dugny ainsi que des représentants du CAPARIF et de la CCI de Seine St Denis. Une fois encore, nos invités ont pu apprécier le savoir-faire de nos apprentis lors de ce repas fort convivial.

La RTT au CEFAA

Dans le cadre de la loi Aubry portant sur la réduction du temps de travail, un accord a été conclu entre le personnel et la direction du CEFAA en fin d'année 1999.

Ainsi la durée hebdomadaire du travail est-elle ramenée de 39 à 37 heures sur l'année, les 2 heures effectuées au delà des 35 heures légales étant cumulées. Ce capital permet aux membres de l'équipe de bénéficier de 14 jours de repos venant s'ajouter aux 5 semaines de congés payés et aux 5 jours mobiles qui ne devraient être accordés qu'aux seuls formateurs mais dont bénéficie l'ensemble du personnel. La semaine de février, celle du mois d'avril et les 4 jours accolés aux congés d'été constituent les effets bénéfiques de cette loi pour l'équipe du CEFAA.



Quand le CEFAA tire ses rois

7 kg de farine, 9 kg de beurre, 5 kg de sucre, 5 kg de poudre d'amandes, 120 oeufs : voilà les ingrédients principaux nécessaires à la confection des galettes qui ont régalé apprentis, stagiaires et personnel du CEFAA le 25 janvier dernier. Un grand merci aux chefs et leurs commis pour nous avoir démontré tout leur savoir-faire lors d'une pause bien agréable.



Réunion du Conseil de Perfectionnement

Placé sous la présidence de Jean Biron, le Conseil de Perfectionnement du CEFAA s'est réuni le 30 janvier. Au cours de cette réunion, à laquelle participaient les représentants des parents, des apprentis, des organisations syndicales et patronales, du Conseil Régional, des salariés et de la direction du CEFAA ont été présentés les résultats pédagogiques et financiers de l'année 2000 ainsi que les manifestations du début de l'année scolaire 2000-2001. Matinée d'échanges et de réflexion autour des thèmes qui constituent le quotidien du CEFAA : difficultés de recrutement des jeunes, déroulement de la formation en entreprise, comportement de certains apprentis en centre notamment. Le Conseil fût ponctué d'un déjeuner au Tradition dont la qualité de la cuisine et l'efficacité du service furent appréciées de tous.

Voyages, voyages,...

Un retour en arrière sur les différents voyages, séjours, conférences et visites pédagogiques organisés par les équipes depuis la rentrée 2000. Chronologiquement : déplacement à **Charly s/ Marne et Reims** afin de permettre une perception différente du cours sur la méthode champenoise et la connaissance du Champagne, sortie organisée par Patrick Gauthron ; réveil matinal en novembre pour nos cuisiniers qui ont pu découvrir l'atmosphère chaleureuse du **MIN de Rungis**, cela à l'initiative de Laurent Cadol. Laurent qui avec Benoît Duvillier ont permis aux apprentis cuisiniers de parfaire leur information sur les "courges" et "autres légumes oubliés" lors de la présentation faite par Mr Molho négociant en fruits et légumes chez Daumesnil.



Séjour studieux en décembre pour nos Bacs, qui pendant 4 jours, ont pu travailler leur dossier professionnel dans l'ambiance feutrée du **Château St Michel à Rully** grâce à la disponibilité de leurs formateurs, Dominique Micheau et Benoît Duvillier ainsi qu'à l'attention de Christian Emiliani, directeur du centre Prom'hôte Bourgogne. Plus près de nous, Philippe Sellier a mis en place la visite de l'**Assemblée Nationale**, au cours de laquelle nos jeunes ou futurs contribuables ont pu s'émerveiller des splendeurs des installations de nos députés.

€ - LES ETAPES DU PASSAGE A L'EURO - €

A partir du 15 décembre 2001:

- ⇒ Les particuliers peuvent se procurer auprès des banques des sachets de 40 pièces d'euros d'une contre-valeur de 100 F mais ils ne peuvent les utiliser.
- ⇒ Les commerces sont approvisionnés en pièces et billets en euros pour pouvoir rendre la monnaie en euros dès le 1er Janvier 2002.

A partir du 1er Janvier 2002:

- ⇒ Les billets et pièces en euros sont mis en circulation.
- ⇒ Les commerçants acceptent les euros et les francs.
- ⇒ L'échange des francs a lieu auprès des banques.

Le 18 Février 2002:

- ⇒ Le franc n'a plus cours légal.
- ⇒ Seuls les paiements en euros sont possibles.

Jusqu'au 17 Février 2005:

- ⇒ La Banque de France reprend les pièces en francs.

Jusqu'au 17 Février 2012:

- ⇒ La Banque de France reprend les billets en francs.

Le chiffre du mois : 1950

C'est le nombre de bordereaux de taxe expédiés fin janvier. L'échéance pour permettre aux entreprises de s'acquitter de cette taxe est fixée au 28 février. Gageons que la totalité des bordereaux envoyés nous soient retournés.

La pensée du mois :

La décadence d'une société commence quand l'homme se demande :

"Que va t-il arriver ?"

au lieu de demander

"Que puis-je faire ?"

Denis de Rougemont